

nombreuses opérations de fusions et acquisitions nationales et transfrontalières et opérations en bourse en France pour des clients français et étrangers. Elle intervient également auprès de sociétés cotées ou non cotées sur des aspects généraux du droit des sociétés.

HOCHÉ AVOCATS

Le cabinet Hoche Avocats fait évoluer sa gouvernance et élargit son Comex - organe en charge de la gestion opérationnelle et de la mise en œuvre de la stratégie définie par le conseil de gestion - à **Frédérique Cassereau** et **Grine Lahreche**.

Frédérique Cassereau, associée en droit social, a rejoint le cabinet Hoche Avocats en 2016. Ancienne secrétaire de la conférence, elle intervient tant en conseil qu'en contentieux sur tous les aspects du droit social. Elle a développé dans le secteur culturel une expertise reconnue (entreprises du spectacle vivant, audiovisuel, fondations, associations). Ses autres secteurs d'interventions sont principalement celui du luxe, de l'industrie pharmaceutique et du retail.

Grine Lahreche est associé au sein du département Fusions-Acquisitions / Private-Equity depuis 2018. Diplômé de Sciences Po Paris (2002) et membre du barreau de Paris depuis 2007, il intervient aux côtés des dirigeants, fonds d'investissement, grands groupes et ETI sur leurs projets de cession-acquisition, LBO ou de réorganisation du capital. Une part de son activité porte notamment sur le conseil et l'assistance de certains clients industriels intervenant dans des secteurs fortement régulés (santé, NTIC, industrie du sport, commande publique, etc.).

SIMMONS & SIMMONS

Simmons & Simmons annonce l'arrivée d'**Éric Le Quellenec** en tant qu'Associé. Il intègre le département Corporate & Commercial dirigé par **Christian Taylor**.

Spécialiste du droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication, **Éric Le Quellenec**, 41 ans, a développé une expertise particulière dans le domaine du contract management. Il intervient sur l'ensemble du cycle de vie des contrats de ses clients (de la création et la négociation des contrats jusqu'à la clôture, en passant par la phase d'exécution et les contentieux associés). Désigné DPO, **Éric Le Quellenec** assiste également ses clients dans la définition et la mise en œuvre de programmes de mise en conformité RGPD.

Précédemment Directeur au sein du cabinet Lexing et Directeur du département Conseil en IT-Data protection, **Éric Le Quellenec** a débuté sa carrière en 2004 au sein du cabinet Avoxa, avant de cofonder en 2010 Lamon & Associés. Il fut membre du conseil de l'Ordre des Avocats de Paris, secrétaire de la commission numérique RGPD et coréférent ordinal à l'Incubateur du barreau de Paris entre 2019 et 2021.

SIMON ASSOCIÉS

Simon Associés renforce son offre auprès des acteurs des médias, de l'Entertainment et du numérique et annonce la création de son département « Medias, Entertainment & Communication » animé par **Julien Grosslerner** qui apportera son expertise reconnue et son expérience en Propriété Intellectuelle, Droit des Médias, du digital de la Presse, de la musique, du spectacle vivant et de la publicité.

Julien Grosslerner commence sa carrière chez TF1 où il occupe le poste de responsable juridique du pôle Entertainment jusqu'en 2007. Par la suite, il occupera le poste de Directeur Adjoint du Licensing à la SACEM, puis de Directeur Juridique adjoint de Banijay le groupe de production audiovisuel de Stéphane Courbit. Il rejoint ensuite le groupe américain NBCUniversal pour prendre la

Direction Juridique et la Direction de la Distribution pour l'Europe du Sud. En 2015, il crée son propre cabinet d'avocats spécialisé en Medias/Entertainment avant de s'associer au cabinet Duclos Thorne & Mollet Vieville en 2019.

Julien Grosslerner rejoint Simon Associés avec ses collaboratrices, **Tiffany Carlos** et **Lucy Cronin**.

Son équipe intervient tant auprès de PME que des multinationales françaises et internationales, notamment américaines, sur des problématiques techniques et stratégiques en matière de droit d'auteur, de réglementation audiovisuelle, du droit du numérique, de droit de la publicité ainsi qu'en matière contractuelle.

Julien Grosslerner sera en charge du développement de cette nouvelle pratique du cabinet Simon Associés sur toutes les branches de ce secteur (audiovisuel, musique, spectacle, etc.).

WHITE & CASE

White & Case poursuit le développement de son département M&A et accueille **Jean-Guillaume Meunier** en qualité de Counsel.

Jean-Guillaume Meunier intervient aux côtés de sociétés cotées et non cotées, dans le cadre de leurs opérations de fusions et acquisitions, de cessions et joint-ventures, d'offres publiques, de capital-investissement, ainsi qu'en matière de gouvernance d'entreprise.

Avocat au barreau de Paris depuis 2012, Jean-Guillaume Meunier a exercé pendant 10 ans au sein du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier qui l'a détaché à New-York en 2017 chez Wachtell, Lipton, Rosen & Katz. Diplômé d'HEC Paris, il est également titulaire d'un Master 2 Droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris I La Sorbonne.